48e ANNÉE. — N° 16.963

DIRECTION & ADMINISTRATION:
8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS:
8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE
aux Bureaux du Journal,
à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

MERCREDI
11
DÉCEMBRE 1918
SAINT DANIEL
SOLEIL : lever 7h31; coucher 4h19
LUNE : P. Q. le 11; pleine le 17

Le nouveau Cabinet espagnol

On ne compte plus les changements de ministère qui se sont produits depuis quelque temps en Espagne. Lors de la constitution de celui que présidait M. Maura avec le concours des chefs de tous les grands partis dynastiques, on pouvait espérer qu'il resterait longtemps aux affaires. Il avait pris le superbe nom de « ministère national ». Cela ne l'a pas sauvé. Il n'a guère plus duré que ses prédécesseurs. Ses successeurs n'ont pas duré davantage. Ils ne représentaient plus la concentration des partis dynastiques, mais M. Maura déclarait qu'ils n'en étaient pas moins des ministères nationaux. Nationaux ou non, ils n'ont pas été épargnés par le sort. Et maintenant voici l'essai d'un ministère homogène. Ce sont les libéraux qui reviennent au pouvoir avec M. de Romanones, leur chef.

Que va bien pouvoir faire le noble comte au pouvoir avec une Chambre où ses partisans sont en minorité ? C'est par un sentiment de pure abnégation qu'il a accepté la mission que lui a confiée le roi de former le nouveau cabinet. Si encore il avait devers lui un bon décret de dissolution, on pourrait se montrer moins soucieux sur son avenir. Une Chambre dont les membres savent qu'on peut du jour au lendemain les renvoyer à leurs chères études, se montre généralement plus souple, mieux disciplinée, plus facile à conduire. Mais M. de Romanones n'est pas nanti d'un pareil décret. Il sait donc par avance qu'il court aux aventures. Il n'importe. Homme de devoir, il a accepté de prendre le gouvernail en mains, en dépit des récifs qu'il aperçoit menaçant dans la brume.

La couronne, il faut bien le dire, se trouvait dans de cruels embarras. Tour à tour elle avait chargé les divers partis dynastiques du gouvernement, et tour à tour ils avaient montré leur impuissance en échouant plus ou moins rapidement dans leur tâche. C'est dans ces conditions que le comte Romanones n'a pas craint d'accepter le pouvoir. La grosse question qui va se poser tout de suite devant lui est la question catalane. Déjà, M. Cambo a déposé une demande d'interpellation. Il l'a acceptée. Il ne semble pas que telle qui l'a posée le président de la « mancomunidad », la question catalane puisse être résolue par la Chambre actuelle. S'il ne s'agissait de la résoudre que par une simple extension de la décentralisation administrative des quatre provinces catalanes, cette Chambre pourrait peut-être délibérer valablement sur elle. Mais on ne l'entend pas ainsi à la « Lliga régionaliste ».

Les vœux de la « Lliga » sont autrement larges. Ils ne peuvent être remplis que par la modification des lois fondamentales sur lesquelles repose constitutionnellement l'Etat espagnol. C'est donc devant une Assemblée constituante que M. Cambo pourra plus utilement plaider sa cause. Cette question du catalanisme est si délicate que c'est elle, avec la question extérieure, qui a toujours causé les dissentiments dans les divers ministères qui se sont succédé et finalement a entraîné leur chute. Il est à souhaiter que M. de Romanones soit plus heureux que ses prédécesseurs. On s'applaudirait d'autant mieux de ce côté des Pyrénées de sa réussite qu'il s'est toujours montré l'ami des puissances de l'Entente. S'il allait ne pas réussir, la situation deviendrait extrêmement grave pour l'Espagne. Son insuccès ne signifierait en effet rien de moins que l'Espagne doit chercher un autre abri qui garantisse ses intérêts matériels et moraux et l'exercice de ses libertés mieux que le régime actuel.

Alban DERROJA.

La Réquisition des vins de la Gironde

Nous recevons communication de la lettre suivante, adressée par la Fédération des Syndicats des vins de la Gironde à M. le Ministre du ravitaillement :

« Monsieur le Ministre,

» La Fédération des Syndicats du commerce des vins de la Gironde a vu avec regret notre département mis au nombre de ceux frappés par la réquisition.

» Notre Association s'est tout de suite rendu compte du péril que ferait courir à la marque de Bordeaux l'application de cette mesure, mais elle s'est abstenue, en raison de l'état de guerre, par scrupule patriotique, de vous en demander le retrait.

» Les conditions sont changées, les hostilités sont, en fait, suspendues, la démobilisation est prochaine, les besoins de l'armée sont moindres, les approvisionnements par l'étranger seront moins difficiles. La considération de l'intérêt général qui nous imposait alors silence nous engage aujourd'hui à le rompre pour vous exposer les motifs, à notre avis décisifs, qui devraient faire renoncer à exercer désormais toute réquisition sur les vins de la Gironde.

» Les marques de Champagne, de Bourgogne, de Bordeaux constituent pour la France un patrimoine dont le législateur a voulu garantir la valeur en limitant strictement les produits qui pourraient s'en prévaloir.

» Mais l'Etat y porterait atteinte s'il diminuait actuellement, par des prélèvements qui ne s'imposent pas, les vins ainsi limités dont le commerce doit avoir l'entière disposition pour maintenir le renom de ces grandes marques dans le monde.

» Aucun vin n'a été enlevé ni à la Champagne ni à la Bourgogne, qui restent en pleine possession de tous leurs moyens d'expansion. Il ne serait vraiment pas équitable que le Bordelais, déjà soumis dans le passé à une forte contribution, insuffisamment muni pour répondre, comme il le faudrait, aux demandes de la consommation, fût réduit par la réquisition des vins de 1918 à voir, faute d'éléments, diminuer sa clientèle et péricliter sa marque.

» Les crus des vins ordinaires de la Gironde, ceux-là mêmes dont les produits sont réquisitionnés, seront tout particulièrement affectés par l'affaiblissement de la marque de Bordeaux.

» Ces vignobles ont une fertilité beaucoup moindre, mais des frais de culture beaucoup plus élevés que ceux du Midi et d'Algérie. Ils ne peuvent vivre qu'à la condition d'obtenir pour leurs produits des prix supérieurs, certainement légitimés par la qualité, mais aussi soutenus par la marque.

» Le fait de restreindre momentanément le champ de cette marque ne peut qu'entraîner les conséquences les plus fâcheuses pour l'avenir.

» Déjà les phénomènes préparatoires d'une crise redoutable se manifestent. Par suite des prélèvements effectués pour l'armée au cours des années précédentes, la Gironde éprouve les plus graves difficultés à répondre aux demandes de la consommation en vins vieux. Que la réquisition des vins de 1918 soit réalisée, les prix déjà élevés deviendront excessifs et il ne sera plus possible de donner satisfaction aux besoins de la clientèle qui se désagrégera. Ce sont là des faits inéluctables. Et la crise classique éclatera le jour où des récoltes abondantes, alors intégralement portées sur un marché sans contre-partie, détermineront un avilissement des prix analogue à celui qui a causé, il y a quelques années, tant de ruines dans notre région.

» Ce résultat serait d'autant plus fâcheux qu'il serait la conséquence d'un traitement exceptionnel dont la Gironde aurait été la victime.

» De tous les départements vinicoles bénéficiant d'une marque mondiale, elle est le seul frappé, tandis que de nombreux départements, importants producteurs, n'ayant aucun intérêt analogue, sont dégagés d'une réquisition qui ne leur eût pas causé le même préjudice.

» Dans l'espoir que vous voudrez bien faire droit à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueux dévouement.

» Le président,

» Signé : Eugène BUHAN. »

Nous nous ferons un devoir d'appuyer de tout notre pouvoir, avec le concours des Associations, des parlementaires, etc., les justes revendications exposées avec tant de précision et de force dans la lettre qu'on vient de lire.

Il y aurait à l'égard de notre département, dans le maintien des errements dénoncés, un véritable déni de justice. Le gouvernement, mieux informé, n'hésitera pas à nous donner satisfaction.

Le général Berthelot décoré par le roi de Roumanie

Jassy, 10 décembre. — Au cours d'une réception de gala offerte par le roi et la reine de Roumanie pour célébrer leur entrée solennelle dans Bucarest, le roi a conféré au général Berthelot l'ordre de Michel-le-Brave de 1re classe, qui est la plus haute décoration militaire roumaine.

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL
DANS LES PROVINCES RECONQUISES

A STRASBOURG

(De notre envoyé spécial)

Strasbourg, 9 décembre. — Quand, du haut du perron de l'hôtel de ville, au début de son discours, qui est une admirable page historique, le président de la République reprenant le mot du premier magistrat de la cité a lancé à la foule d'une voix éclatante : « Le plébiscite est fait ! » de cette foule a jailli un seul cri, ardent, passionné, tout puissant : « Oui ! Oui ! Vive la France ! » Et il n'est aucun de nous qui, à cette minute, ne s'est senti remué au plus profond de soi-même par cette ratification. Puis, de nouveau, comme la veille à Metz, nous avons été emportés dans un flot d'émotions irrésistibles. Soyez-en assurés, il n'y a là nulle exagération. Ceux qui vivent ces heures, ceux qui sont dans cette ambiance de fièvre sacrée le disent, le crient : jamais ils n'ont éprouvé émotion aussi écrasante et d'une telle essence.

Ce matin, à la synagogue, quand le président du Consistoire, M. Schmoll, exprimait la gratitude des Israélites revenus à la France; à la cathédrale, quand le vicaire général Jost disait : « L'Alsace était mourante, elle ressuscite »; quand, au temple, le vénérable pasteur Gerold, condamné à la prison par les Allemands, disait : « C'est la France qui entre avec vous dans nos murs. Nous sommes rendus à la liberté », des larmes roulaient des yeux des juifs, des catholiques et des protestants. Il faut avoir vu des larmes comme celles-là pour estimer à leur valeur les moments que connaissent nos frères depuis que nos soldats ont foulé le sol de l'Alsace et de la Lorraine. Et il faut aussi avoir été le témoin des manifestations partout où étaient MM. Poincaré et Clemenceau. Délire, délire, délire. Des vivats sans fin, des vivats éperdus qui parvenaient à couvrir la voix des cloches et que rythmaient les volètements des mouchoirs; des fleurs qui neigeaient des fenêtres noyées dans un foisonnement de nos trois couleurs et des bouquets avec des inscriptions touchantes comme celle-ci : « A M. Clemenceau, une Alsacienne reconnaissante exilée et redevenue Française ».

Et lorsque nos soldats défilèrent sur la place de la République ! Comme ceux d'hier à Metz ils passaient aussi droits, aussi graves, aussi beaux dans la tempête des acclamations, aux accents de nos airs héroïques qui sonnaient en airs de gloire.

Leur défilé avait dû être retardé parce que la foule, une mer, avait refué jusqu'au bas de la tribune officielle, parce que d'elle des mains se levaient qui voulaient presser celles de Poincaré, de Clemenceau, de Foch, de Joffre, de Pétain; parce que les fillettes, haussées à bout de bras, voulaient tendre des fleurs et recevoir des baisers.

Après les soldats vinrent les civils et, en tête, à l'honneur, car ils avaient été à la peine, tous ceux qui avaient payé de la proscription ou de la prison leur attachement à la France; ensuite, les anciens de 1870-71, qui scandaient en hochant leurs têtes chenues et les yeux pleins de larmes : « Mourir pour la patrie ! » puis d'autres et d'autres encore par milliers accourus de toute l'Alsace dans leur costume pittoresque et archaïque. L'Ami Fritz passait ivre d'émotion et de joie. Une musique militaire attaquait la « Marseillaise ». Alors des premiers rangs de la foule partirent les paroles. Bientôt d'un chœur immense monta l'hymne sublime. La Victoire planait, larges ailes frémissantes...

M. Clemenceau, tourné vers le maréchal Foch, lui disait : « On peut mourir, n'est-ce pas, quand on a vu ça ! »

Louis DAUSSAT.

A la Cathédrale

Sous le grand portail se tient le chanoine Schicklé, qui salue le président de la République au nom du chapitre. M. Poincaré remercie. Le cortège se dirige alors vers la nef, où le vicaire général souhaite la bienvenue à M. Poincaré.

« Notre cathédrale, dit-il, a été de tout temps visitée par les plus illustres chefs d'Etat de l'Europe. Mais aucune visite n'a pu faire vibrer nos âmes comme celle que vous lui rendez aujourd'hui. Les victoires, c'est vous qui les avez préparées, Monsieur le Président. A cet effet, vous avez choisi les hommes qu'il fallait, vous leur avez donné la place qui leur revenait; la première : l'homme à l'œil d'aigle, à la main de fer, que j'ai le grand honneur de voir à vos côtés, a, avec vous, puissamment contribué à l'heureuse issue de cette guerre. »

« La France sait avec quelle persévérance et, à certaines heures, avec quelle bravoure vous avez entretenu ici, parmi les catholiques, le feu sacré de la patrie, répond M. Poincaré. Nous ne l'avons pas oublié, nous ne l'oublierons jamais. La possession de votre chère cathédrale nous consolera demain de la ruine de tant d'autres que la barbarie allemande a détruites. »

Malgré la solennité du lieu, on applaudit ces paroles, et tout le monde s'écrie : « Vive la France ! »

Précédé par le chapitre, le président de la République visite la cathédrale. Pendant ce temps, les cloches, qui avaient déjà précédemment salué l'arrivée du chef de l'Etat à Strasbourg par des sonneries à pleine volée, tintent joyeusement. La flèche qui domine l'édifice est surmontée d'un drapeau tricolore.

De là, le cortège gagne le temple protestant. Au seuil du temple, où se trouve le célèbre tombeau du maréchal de Saxe, le président de la République et le président du conseil sont reçus par le pasteur Gérold, qui a été victime de persécutions particulièrement odieuses de la part des Allemands, et par le consistoire. A ses paroles de bienvenue, M. Poincaré répond :

» Vous êtes de ceux qui avez combattu et souffert pour la petite et la grande patrie. Nous sommes fiers et heureux de nous trouver avec vous, qui personnifiez la fidélité de l'Alsace à la France dans ce monument, symbole de l'art français. »

La matinée se termine par une visite à la synagogue, où MM. Poincaré et Clemenceau sont reçus par le consistoire israélite.

M. Schmoll, président, dit que l'Alsace israélite, demeurée toujours fidèle à la France, redevenue aujourd'hui française de corps et d'âme, est heureuse et fière de pouvoir saluer dans son temple le chef respecté de la République, l'homme d'Etat incomparable à l'énergie duquel nous devons notre libération, les présidents des Chambres et les gloires de la tribune française.

M. Poincaré répond :

« Nous savons combien les israélites sont restés fidèles à la mère-patrie. Je vous prie de croire que jamais la France ne les a un moment perdus de vue et que ce n'est point de la tolérance, selon votre expression, qu'elle manifestera pour votre culte : c'est, en effet, un respect profond qu'elle a pour les croyances religieuses. »

La Revue des troupes

Strasbourg, 9 décembre. — C'est dans un décor d'apothéose que s'est déroulée la seconde partie des cérémonies. A une heure un quart, le cortège se reformant devant la gare, après avoir traversé les principales artères de la ville pleines d'une foule plus enthousiaste que jamais, arrivait place de la République. De vastes tribunes avaient été édifiées face à l'ancien palais impérial, sur lequel flottait maintenant de nombreux drapeaux français. Dans la tribune centrale, décorée aux couleurs nationales, prennent place le président de la République, MM. Dubost, Deschanel, Clemenceau, les maréchaux Foch, Pétain et Joffre, les ambassadeurs, les ministres, les sénateurs, les députés et les généraux.

Sur la place elle-même se presse une foule tellement compacte qu'il faut renoncer à évaluer, même approximativement, combien de personnes ont pu y accéder. Aux fenêtres de l'ancien palais impérial, comme aux fenêtres de tous les immeubles ayant une vue sur la place, il y a de véritables grappes humaines et sur les arbres de la place des hommes et des enfants sont juchés.

L'accueil fait au président de la République dépasse en enthousiasme tout ce qu'on peut imaginer. C'est pendant quelques minutes une explosion d'acclamations délirantes à l'adresse du chef de l'Etat et du président du conseil. La foule rompt les barrages et se précipite devant la tribune présidentielle. MM. Poincaré et Clemenceau ont peine à serrer toutes les mains qui se tendent vers eux. Mais cela ne suffit pas à quelques-unes des jeunes filles en costume alsacien qui sont là et qui, à la force des poignets et au prix de grands efforts, parviennent à se hisser jusqu'aux côtés du président de la République. Elles embrassent avec ferveur M. Poincaré d'abord, puis MM. Clemenceau, Dubost, Deschanel, ainsi que les maréchaux.

Les soldats chargés du service d'ordre dégagent peu à peu les abords de la tribune pour frayer un passage aux troupes qui vont défiler. Le général Dufieu, commandant la 38e division d'infanterie, suivi de son état-major, ouvre la marche. Lorsque, d'un geste ample, il salue de président de la République qui, comme toutes les personnes présentes, se tient debout, tête nue, la foule recommence à donner libre cours à ses sentiments patriotiques. La musique du 4e zouaves joue « Sambre-et-Meuse » pendant que défilent successivement une compagnie de canonniers marins avec drapeau, une compagnie du génie, la 38e division d'infanterie, l'état-major et deux bataillons de zouaves. On admire l'allure de ces belles troupes, qui passent au milieu d'ovations ininterrompues; le drapeau, les fanions déchirés, criblés par la mitraille, provoquent une émotion intense, qui ne prendra fin que lorsque le dernier détachement aura défilé.

Aux cris de « Vive Poincaré ! », « Vive Clemenceau ! » succèdent « Vivent les poilus ! », « Vive la France ! ». Des larmes sont dans tous les yeux et personne ne cherche à les retenir. Après les zouaves viennent l'état-major et deux bataillons du 1er groupe de chasseurs à pied avec drapeau et fanfares, puis on entend la musique du 132e d'infanterie jouant le « Chant du départ » dont la foule chante en chœur les couplets les plus connus. Les fantassins recueillent eux aussi des applaudissements prolongés qui se répètent inlassablement au passage des tirailleurs précédés de leur nouba; des groupes d'artillerie de campagne, d'artillerie légère, d'un escadron de chasseurs d'Afrique, d'un escadron de spahis.

La plupart des canons qui défilent portent d'une manière très apparente l'indication du nom qui leur a été donné par les servants. L'une de ces pièces, un canon de 75, s'appelle « Le Tigre ». La foule, tournant ses regards vers le président du conseil, s'écrie joyeusement : « Vive Clemenceau ! ».

La cérémonie militaire se termine par le défilé d'une compagnie de chars d'assaut légers. Un ronflement annonce leur arrivée. Pour mieux les voir, des Alsaciennes demandent à M. Clemenceau l'autorisation de venir à ses côtés dans la tribune présidentielle, et lorsqu'elles y son installées, l'une d'elles dit au président du conseil : « Je suis enfin arrivée au but de ma vie. » M. Clemenceau l'interroge, elle ajoute avec une touchante simplicité : « Nous avons pleuré longtemps, mais maintenant nous rions. »

Le défilé ayant pris fin, le général Dufieu vient saluer le président de la République. Tandis que les drapeaux s'avancent sur une seule ligne, s'inclinant, les tambours et les clairons exécutent la sonnerie « Au Drapeau ! » et la musique joue la « Marseillaise ». C'est une minute solennelle pendant laquelle on n'entend plus un cri, plus un souffle. Le recueillement de la foule a quelque chose de religieux. Puis, le silence est subitement rompu, et comme un formidable coup de tonnerre retentissent de nouveau les cris de : « Vive la France ! Vive Poincaré ! Vive Clemenceau ! »

Puis a lieu un défilé des Alsaciennes qui accroît encore l'émotion dont tout le monde est étreint aux accents de « Sambre-et-Meuse ». Deux mille Alsaciennes dans leurs coquettes toilettes aux couleurs chatoyantes, passent devant la tribune. Toutes tiennent à la main un mouchoir qu'elles font tournoyer en l'air après l'avoir porté à leurs lèvres. « Vive Strasbourg ! » s'écrie le président de la République. « Vive la France ! » répondent des milliers de voix. Des jeunes filles se détachent du cortège, et expriment le désir d'embrasser le président de la République et le président du conseil, lorsqu'elles redescendent de la tribune officielle. On leur demande si MM. Poincaré et Clemenceau ont été contents de leur démarche. « Oui, disent-elles alors, mais ils l'ont été certainement beaucoup moins que nous ».

Les vétérans de 1870, précédés de fanfares et accompagnés de leur bannière suivent le gracieux défilé des Alsaciennes. Puis ce sont les délégations des Sociétés et des corporations de Strasbourg et des localités les plus éloignées de l'Alsace. Les femmes et les enfants sont mêlés aux hommes, dont certains ont parcouru de grandes distances à cheval. On a là sous les yeux un pittoresque assemblage des différents costumes qui se portent en Alsace. On remarque surtout le grand chapeau de feutre noir à larges bords semblable au chapeau breton que portent beaucoup d'entre eux, et la petite toque de fourrure dont d'autres sont coiffés. Les gymnastes arborent fièrement le képi blanc qu'il leur était interdit de porter pendant la domination allemande. Chapeaux, toques, képis, mouchoirs sont agités quand le cortège arrive à la hauteur de la tribune officielle.

Les corporations ouvrières ont apporté des bouquets. Elles en font hommage au président de la République et au président du conseil. Bientôt c'est devant la tribune un véritable amoncellement de fleurs. Les conscrits de la prochaine classe débordent d'allégresse et viennent y ajouter leur contribution.

Au pont du Rhin

En quittant la place de la République, le cortège présidentiel va au pont du Rhin, à Kohl, à 4 kilomètres environ de la ville. La population acclame au passage le président de la République. On franchit le petit Rhin. Les voitures font halte un instant pour permettre à M. Poincaré de déposer une palme au pied du monument consacré au général Desaix, le héros de Marengo, qui, en 1790, défendit le passage du Rhin contre les Autrichiens.

A quelques centaines de mètres plus loin, on arrive aux berges du Rhin. C'est un moment solennel, le couronnement de ces merveilleuses journées de Metz et de Strasbourg. Le président de la République et tous les personnages qui l'accompagnent gagnent à pied le milieu du pont de Kohl où deux sentinelles françaises montent la garde près d'une frêle barrière. On remonte en voiture et le cortège gagne la gare à une rapide allure. La traversée de la ville, brillamment éclairée, provoque encore des manifestations enthousiastes aux cris de « Vive la France ! », « Vive Poincaré ! », « Vive Clemenceau ! ».

Le Départ

Le cortège se reforme pour retourner à la gare, où le président de la République déjeune dans son train, avec les ministres, les maréchaux, les ambassadeurs, les présidents des deux Chambres. Le retour s'effectue au milieu d'un enthousiasme qui pas un seul instant ne s'est atténué.

La soirée à Strasbourg

Dans la soirée, une retraite aux flambeaux à laquelle ont pris part les musiques militaires, a parcouru les principales rues de la ville qui est très brillamment illuminée, enfin, une représentation artistique a eu lieu dans la salle des Chanteurs.

A Saverne

Strasbourg, 10 décembre. — Afin de ne pas arriver trop tôt à Strasbourg, le train présidentiel avait quitté Metz à une vitesse très ralentie. A Saverne, la population s'était massée sur le quai de la gare et s'est livrée à des ovations enthousiastes, agitant des mouchoirs, des drapeaux. On s'est arrêté deux minutes, et les acclamations ont redoublé, des mains se tendaient vers M. Poincaré et M. Clemenceau, qui sont descendus de leur wagon. Le silence ne s'est rétabli que lorsque la foule a vu que M. Poincaré allait dire quelque chose :

« Honneur à la ville de Saverne, s'est écrié le Président d'une voix forte, et à la population française de Saverne ! C'est ici que le militarisme prussien a commis ses pires excès; c'est ici aussi qu'il a subi ses échecs les plus retentissants. Vos protestations ont été entendues jusqu'au fond de la France, et la France y a répondu par sa fidélité à l'Alsace française. Nous vous annonçons votre délivrance définitive. Vive Saverne française ! »

La foule a applaudi et a entonné la « Marseillaise » pendant que s'éloignait le train.

De Strasbourg à Colmar

Colmar, 10 décembre. — Après les inoubliables journées de Metz et de Strasbourg, voici aujourd'hui celle de Colmar et de Mulhouse, tout aussi belle où l'Alsace, dans le débordement de son enthousiasme, livre son âme à la France.

Dans les plus petites localités traversées par le train présidentiel de Strasbourg à Colmar, les habitants se sont groupés autour des gares pour acclamer à leur passage le Président de la République et le président du conseil. Des manifestations les plus touchantes se produisent à Benfeld. Le maire vient témoigner la joie de la population de retrouver la mère-patrie, et au nom de ses administrés faire le serment solennel de lui rester à jamais fidèle.

« Nous vous remercions, M. Clemenceau et moi, répond le Président, de votre serment loyal et patriotique. A notre tour nous faisons le serment de ne jamais abandonner l'Alsace-Lorraine, de la conserver au besoin par les armes, de ne jamais la laisser reprendre par l'ennemi. »

A Schlestadt, où le train ne s'arrête que quelques minutes, des milliers d'Alsaciens et d'Alsaciennes sont massés en rangs serrés sur le quai et dans la cour de la gare et se livrent à d'enthousiastes ovations aux cris de : « Vive Poincaré ! Vive la France ! » où se mêlent ceux de : « Vive Clemenceau ! Vivent nos libérateurs ! »

Aux paroles de bienvenu du nouveau maire, M. Poincaré répond en rappelant la fidélité de Schlestadt à la France, fidélité qui s'est affirmée malgré les cruelles épreuves qu'elle a subies, malgré de douloureux incidents militaires qu'on a voulu exploiter contre la mère-patrie, malgré les tortures infligées et exprime à son tour les sentiments de gratitude de la France pour Schlestadt, pour l'Alsace entière.

n applaudit avec frénésie, on crie : « Vive la France ! » et la foule d'une seule voix entonne la « Marseillaise » pendant que s'éloigne le train.

REVUE DE LA PRESSE

Paris, 10 décembre.

L'ALSACE RETROUVEE

Les fêtes de Strasbourg ne l'ont cédé en rien en chaleureuse et patriotique animation à celles de Metz :

« Quel contraste entre cette cordialité réciproque, cette confiance familiale et la froideur des réceptions du kaiser ! dit le **Journal**. Sous le joug allemand, de telles cérémonies servaient uniquement de prétexte à des parades militaires, à des déploiements de forces policières, à des brimades nouvelles. Aujourd'hui, toutes les classes de la société ont fraternisé, et c'est l'Alsace entière qui, d'un même cœur, d'une même voix a acclamé la mère-patrie. Le plébiscite, le voilà, répétaient les habitants en montrant leurs légions de vétérans, de martyrs des Boches et de leurs enfants, qui passaient sous les plis de centaines de drapeaux tricolores dans un grand bruit d'acclamations, de chants et de fanfares. »

« Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à nos concitoyens de Lorraine et d'Alsace qu'on règle avec libéralisme, intelligence les questions qui les préoccupent, » écrit M. Gustave Hervé dans la **Victoire**.

« Mais ce qu'il ne faut pas, dit la **Petite République**, c'est que l'Alsace-Lorraine redevenue française puisse demeurer, comme d'aucuns le voudraient, une province à part dans la famille française, et que l'ancienne terre d'empire de l'Allemagne ne soit pas fondue au territoire comme elle l'était avant 1870. Nous savons tous les arguments qu'on peut fournir à l'appui de la thèse contraire, mais nous savons aussi qu'aucune raison ne doit porter atteinte au principe absolu de l'unité française. N'oublions pas ce mot de Hansi : « Faites attention qu'il n'y ait pas dans dix ans un autre Hansi qui fasse en Alsace des caricatures sur les Marseillais ! »

EBERT OU SPARTACUS

« Le chaos qui a succédé en Allemagne à l'effondrement de l'armature impériale est si profond qu'en essayant d'en présenter une analyse claire on est forcément à côté de la vérité, observe le **Matin**. Quand on lit attentivement les journaux et que l'on fait état de tous les renseignements qui parviennent, on peut cependant arriver à formuler quelques appréciations. La vérité qui s'impose, c'est que le mouvement spartakiste est extrêmement limité. Il est bruyant, il s'étale dans certains quartiers de la capitale, mais il a contre lui : 1. tous les anciens partis bourgeois; 2. tous les paysans, sauf ceux qui ont vécu sous le régime féodal de la Prusse orientale; 3. tous les anciens fonctionnaires; 4. la plus grande partie de l'armée. On voit qu'il diffère totalement pour l'instant du bolchevisme russe. »

Des troupes nombreuses, disciplinées, fidèles à leurs officiers, recevant l'inspiration du grand quartier général allemand et obéissant à ses ordres, sont groupées autour de la capitale :

« Quelle est leur consigne ? se demande M. du Mesnil, directeur du **Rappel**. Vont-elles soutenir contre le groupe socialiste internationnaliste de Liebknecht la république du président Ebert ? Vont-elles tenter et assurer le succès d'une entreprise militariste contre-révolutionnaire ? Vont-elles nous donner le troisième acte d'une comédie où le président Ebert, s'appuyant sur la garde, les groupements de sous-officiers et les troupes fidèles revenant du front, passera la main à une restauration camouflée ? Nous touchons dans tous les cas au dénoûment. »

LA REVOLUTION ALLEMANDE A BIEN COMMENCE DANS LA FLOTTE

La révolution allemande a bien commencé dans la flotte.

L'amiral Degouy a reçu la visite d'un jeune sous-officier français évadé d'un camp du Hanovre qui lui a fait le récit suivant, que publie l'**Information** :

« C'est bien par la marine allemande que le mouvement révolutionnaire a commencé. Le 22 octobre, l'ordre fut envoyé par le kaiser à la Hoch See Flotte de se préparer à sortir pour rompre le blocus, expression inexacte par laquelle les soldats allemands du camp d'Œbisfelde traduisaient la nécessité profondément sentie par le haut commandement impérial de relever le moral de la nation par une grande bataille navale dont on aurait facilement fait un succès, comme on l'avait fait déjà de celle du 31 mai 1916.

» L'esprit des équipages étant déjà considéré comme peu satisfaisant, on s'efforça de tenir secrets les ordres du G. Q. G., mais comme il fallait bien faire des préparatifs particuliers et prévenir au moins quelques officiers, le secret ne put être complètement gardé. Le 26, il y eut une première échauffourée, à la suite de laquelle un millier de marins furent débarqués, mis aux fers à Villehlmshaven et Cuxhaven, et quelques-uns sans doute passés par les armes, comme en 1917.

» Cette exécution faite, le commandant en chef crut pouvoir appareiller le 28 octobre. Il n'alla pas loin. Après deux ou trois heures de marche, presque tous les cuirassés étaient en pleine révolte. Il fallut revenir à Villhelmshaven où les marins insurgés se répandirent aussitôt et soulevèrent les ouvriers de l'arsenal, en même temps que leurs camarades des dépôts des Hafenschiffe et de la garnison des ouvrages. La révolution était commencée. »

L'Affaire Caillaux

Rome, 10 décembre. — Les avocats des accusés dans l'affaire Cavallini ont demandé pourquoi on a distrait du dossier toute l'enquête relative à l'affaire Caillaux. M. Caillaux, prétendent-ils, a été en Italie l'instigateur du complot de trahison. Il est donc impossible de séparer son cas de celui de Cavallini.

Des conclusions ont été déposées dans ce sens.

Berthon renouvelle ses accusations contre Charles Humbert

Paris, 10 décembre. — L'ancien officier d'administration Berthon arrive de Nouvelle-Calédonie. Il a été entendu hier par le lieutenant Jousselin, devant lequel il a renouvelé les déclarations qu'il avait faites en 1908 relativement à M. Ch. Humbert.

Turmel se décide à discuter

Paris, 10 décembre. — Au moment où allait se terminer l'instruction de l'affaire Turmel, celui-ci, déclare-t-on dans l'entourage du député de Guingamp, changeant de système de défense, s'est décidé à discuter avec le capitaine Mangin-Bocquet toutes les charges et tous les témoignages relevés contre lui.

En présence de cette nouvelle attitude et des précisions apportées enfin par l'inculpé, un supplément d'enquête est devenu nécessaire, si bien que de nouvelles commissions rogatoires ont été expédiées hier ainsi que de nouvelles convocations de témoins. Turmel a demandé lui-même ces convocations et insisté pour que l'incident de sa visite à Cavallini, qu'il appelle une fable, soit tiré au clair et pour que la concierge de la Ricci soit citée comme témoin dans son affaire.

Paquets de Noël pour les poilus

Paris, 9 décembre. — Comme les années précédentes, à l'occasion de la Noël, le public est autorisé à expédier gratuitement par la poste un paquet du poids maximum de un kilogramme, à l'adresse de tous les mobilisés faisant partie des troupes françaises ou alliées, quelle que soit leur situation aux armées ou à l'intérieur.

Ces envois seront admis aux dates ci-après pendant les heures normales d'ouverture des bureaux : 10 et 11, destinataires à initiales A ou B; 12, 13 et 14, C, D ou E; 15, 16 et 17, F à K; 18, 19 et 20, L ou M; 21, 22 et 23, N à Q; 24, 25 et 26, R à Z.

Ces paquets gratuits ne pouvant être recommandés, leur perte ou leur détérioration ne saurait engager la responsabilité de l'Etat. Il ne devra être expédié par chaque personne qu'un seul paquet à destination d'un même militaire; chaque envoi devra porter l'adresse de l'expéditeur.

Les obsèques des victimes de la catastrophe de Lothiers

Châteauroux, 10 décembre. — Les obsèques des victimes de la catastrophe de chemin de fer, survenue entre Luant et Lothiers, ont eu lieu lundi, à deux heures. Une affluence considérable de population et les Sociétés locales entouraient, sur la place, devant l'église Saint-André, les 34 prolonges militaires et américaines décorées de feuillage et de drapeaux qui portaient les 67 bières des victimes.

Après les prières dites par le clergé catholique, le pasteur protestant et le rabbin, l'archevêque de Bourges, le préfet, le général commandant la subdivision, le député de la circonscription, le secrétaire de la Bourse du travail ont pris successivement la parole.

La musique américaine a joué des marches funèbres, puis l'immense cortège, précédé de troupes françaises et américaines, et suivi des autorités civiles et militaires, des Sociétés et des délégations locales avec drapeaux et bannières, portant des couronnes et des gerbes de fleurs, s'est dirigé, d'une part, à la gare pour accompagner les 56 victimes transportées dans leur pays, et, d'autre part, au cimetière de Saint-Denis, pour l'inhumation provisoire des onze autres victimes non encore réclamées par les familles.

Les cercueils, enveloppés de drapeaux, étaient suivis des familles et de délégations de soldats. La population en deuil était échelonnée sur tout le parcours, où les maisons de commerce étaient fermées et pavoisées de drapeaux cravatés de crêpe.

Les 151 blessés sont soignés dans les hôpitaux et ambulances de la ville.

LA RÉVOLUTION ALLEMANDE

DE GRAVES ÉVÉNEMENTS
semblent se préparer à Berlin

La capitale est encerclée de troupes

Berne, 9 décembre. — On mande de Berlin à la « Gazette de Francfort » que de nouvelles manifestations violentes se sont produites ce matin. Devant l'office de l'habillement, une bagarre sanglante a eu lieu. On signale un mort et un grand nombre de blessés. Dans toute la banlieue nord-ouest, des scènes tumultueuses continuent à être signalées.

Zurich, 9 décembre. — Le gouvernement d'Ebert a fait venir de nouvelles troupes à Berlin pour essayer d'enrayer le mouvement du groupe Spartacus. Ce mouvement a gagné toute la banlieue nord berlinoise, où des scènes de pillage continuent à se produire, surtout dans les faubourgs populeux.

Zurich, 10 décembre. — Un mandat d'arrêt a été décerné contre deux hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, les comtes Matuschka et von Rheinbaren, qui ont pris la fuite. Ces deux personnages sont accusés d'avoir fomenté un mouvement bolcheviste vendredi en agissant pour le compte des contre-révolutionnaires monarchistes. D'autres arrestations vont être opérées.

Entre Potsdam et Nikoausee, le grand état-major a concentré une division de cavalerie de la garde, la première division des tirailleurs de la garde, la première division d'infanterie de la garde et le 8e régiment de dragons. Toutes ces unités n'ont pas reconnu les conseils d'ouvriers et soldats. 80.000 hommes de troupes fidèles à Hindenburg sont massées autour de Berlin.

Berlin sous les mitrailleuses

Zurich, 10 décembre. — Berlin ressemble à une ville assiégée. De tous côtés, des mitrailleuses dardent leurs canons. Il y en a sur les édifices publics, sur les grands immeubles, sur les toits des hôtels, dans les gares, sur les places publiques, à tous les carrefours. Elles sont actionnées d'un côté par les fidèles d'Ebert et de Scheidemann, de l'autre par les partisans de Liebknecht. Des autos blindées gardent les principales voies et circulent nuit et jour dans la ville, sans empêcher le moins du monde les terroristes de vaquer à leur petite besogne. Le gouvernement a constitué une armée républicaine de 10.000 hommes qui sont à la disposition permanente de la Kommandantur que dirige le camarade Wels.

Liebknecht attaquerait le 15

Zurich, 10 décembre. — La grève générale proclamée sur la demande de Liebknecht permet à ce dernier d'avoir toutes ses troupes en main pour le coup d'Etat projeté et non encore exécuté par lui.

On affirme avec persistance dans les milieux allemands que Liebknecht a ouvertement choisi la date du 15 décembre pour déclancher l'attaque contre la république bourgeoise et renégate, comme la désignent déjà des tracts répandus à Berlin.

Jusqu'à présent,

DÉPÊCHES
de la Nuit dernière

L'affaire des prisonniers de Langensalza

En représailles nous occuperons Mannheim

Amsterdam, 9 décembre. — Le conseil des ouvriers et soldats d'Heidelberg vient de déclarer qu'à la suite d'un regrettable incident qui s'est déroulé à Mannheim, il y a quelques jours, et au cours duquel plusieurs prisonniers français furent tués par une sentinelle, les troupes françaises allaient occuper cette dernière ville et peut-être bien s'avancer jusqu'à Heidelberg.

Mannheim, sur la rive droite du Rhin, n'était pas compris dans les villes devant être occupées à la suite des conditions d'armistice et devait rester zone neutre.

Les emmurés de Wittenberg

Paris, 9 décembre. — Voici l'émouvant témoignage d'un officier rescapé du camp de Wittenberg (Elbe) sur l'ignoble façon dont nos soldats y étaient traités :

« En 1917, une épidémie de typhus se déclara dans le camp. On entoura les baraquements de hautes palissades et on en fit sortir tout le personnel allemand; à sa place, on installa quelques médecins français pourvus d'une infime provision de médicaments. Par des guichets aménagés, on faisait parvenir aux emmurés une maigre pitance, tellement insuffisante que lorsque l'un de nous mourait, nous cachions le cadavre sous une paillasse et nous ne déclarions le décès que quelques jours plus tard pour continuer à toucher sa ration de vivre et nous la partager.

» En vain, les médecins français, dont le dévouement fut admirable, réclamèrent-ils à maintes reprises des médicaments. Le contingent des prisonniers de Wittenberg fut décimé en quelques jours. On estime que plus des deux tiers ont succombé au typhus, faute de soins. »

Accusation formelle d'un prisonnier français

Paris, 9 décembre. — M. A. Bezies, qui fut interné dans plusieurs camps et fut témoin des atrocités boches, porte les accusations suivantes :

« J'accuse le docteur Karl Hœde d'avoir fait souffrir de la faim, pendant quatre mois, les Français soignés au lazaret Blew, caserne de Zerbst (Anhalt). Je l'accuse d'avoir été barbare, surtout vis-à-vis de nos blessés indigènes, qu'il tourmentait au moment précis où il sondait leurs blessures, et d'avoir tenté de leur faire répudier la nationalité française.

» J'accuse le commandant du camp de Zossen (près de Berlin) d'avoir, pendant six mois, affamé des milliers de prisonniers algériens et tunisiens et d'avoir eu recours aux supplices les plus raffinés (poteau, pelote, c'est-à-dire course de deux ou quatre heures avec un sac de vingt kilos de sable sur le dos), dans le but de leur faire renier leur qualité de sujets français et de les faire s'engager dans l'armée turque !

» J'accuse le commandant du camp de Strelkowo (Pologne) d'avoir, au cours de 1918, contrairement à tous les accords internationaux, infligés des supplices inhumains aux Français de son camp. Il avait créé, en janvier 1918, une compagnie de discipline pour les hommes rentrant du travail et dont les patrons avaient été mécontents. Pendant trois semaines, nos camarades français devaient travailler à de durs travaux, de cinq heures du matin à six heures du soir, sans avoir le droit de s'asseoir un instant, n'ayant pour toute nourriture qu'une soupe de betteraves fourragères et d'os pilés.

» J'accuse le colonel du camp de Strelkowo d'avoir, plus de cinquante fois, donné l'ordre aux sentinelles de frapper à coups de crosse et de baïonnette les Français qu'il estimait trop paresseux.

» J'accuse les feldwebel lieutenants Goebel et Muller, du camp de Zerbest, d'avoir sciemment réparti des Français sains et propres dans les baraques où étaient les Russes couverts de vermine et atteints du typhus asiatique, et ce dans le but avoué publiquement de les faire mourir.

» J'accuse le colonel baron von Wachholtz, du camp de Sprottau (Silésie), d'avoir volé les colis des prisonniers français et de les avoir fait charger dans sa voiture, sous nos propres yeux.

» J'accuse ce même colonel d'avoir, au mépris des règlements et accords sur les prisonniers de guerre signés en 1917 et 1918, caché aux visites des médecins et commissions suisses, pendant les six premiers mois de 1918, les trois cents malades tuberculeux du camp de Sprottau. Et je le rends responsable de la mort de ces malheureux, lui et le médecin chef du lazaret. Ils sont coupables de la mort des 5,000 alliés qui gisent dans le cimetière de Sprottau. »

Cinq sous-marins allemands à Cherbourg

Paris, 9 décembre (officiel). — L'aviso français « L'Yser », venant d'Harwich, est attendu à Cherbourg avec cinq chalutiers, ayant chacun un sous-marin allemand à la remorque. Dans ce premier groupe de navires ennemis remis à la France figure un des grands croiseurs submersibles du type le plus récent.

En Allemagne

Liebknecht, président de la République (?)

Bâle, 9 décembre. — Le bruit courait hier à Berlin que le groupe Spartacus allait nommer, cette nuit, Liebknecht président de la République.

Les avant-gardes américaines à Coblence

Trèves, 8 décembre (retardée). — Les troupes américaines seront à Coblence, objectif suprême de leur occupation, avant la chute du jour. Les dernières troupes allemandes ont passé le Rhin, entre Coblence et Mayence la nuit dernière; comme le gros de l'armée américaine est encore à trois ou quatre jours de marche de Coblence, on a décidé d'envoyer immédiatement en avant le 2e bataillon du 30e régiment d'infanterie.

Cette mesure a reçu l'entière approbation des autorités civiles allemandes à Coblence.

Les Américains relèveront les policiers allemands des lourdes charges que leur impose l'état d'agitation qui règne dans la ville.

Le général Mangin à Mayence

Paris, 9 décembre. — Le général Mangin entrera dans quelques jours à Mayence avec la 10e armée. C'est le 21e corps, général Naulin, qui a reçu mission d'occuper la grande cité rhénane. Il se compose de la 43e division, commandée par le général Michel, et de la 15e division.

Les Japonais à Constantinople

Constantinople, 8 décembre. — Le croiseur japonais « Nisshin », portant pavillon du contre-amiral Sato, est arrivé à Constantinople avec deux torpilleurs.

Situation critique des Français en Russie

LES BOLCHEVIKS SERONT RESPONSABLES

Paris, 9 décembre. — La situation des Français demeurés dans la partie du territoire russe soumise au gouvernement des Soviets n'a pas cessé d'être l'objet des préoccupations du gouvernement et de ses efforts pour les protéger contre les violences des bolcheviks et obtenir leur rapatriement. Déjà un millier de nos compatriotes ont pu quitter la Russie.

Le ministre de Danemark à Pétrograd, M. de Scavenius, secondé par le consul danois à Moscou, qui a fait preuve d'un dévouement inlassable, s'applique actuellement à faire remettre les détenus en liberté et protège énergiquement ceux que les bolcheviks menacent de traduire devant un simulacre de tribunal révolutionnaire.

Le gouvernement français a fait savoir, par radio, que **les principaux chefs du parti bolchevik seraient tenus personnellement responsables de la sécurité des Français ainsi menacés, et que des représailles seraient exercées le cas échéant.**

Il se préoccupe, en outre, d'organiser l'échange entre un convoi de soldats et de civils russes à rapatrier, d'une part, et, d'autre part, des Français demeurés en Russie.

La catastrophe de Lothiers

Limoges, 9 décembre. — Le déblaiement de la voie a continué ce matin. Malheureusement, le nombre des victimes augmente. On compte déjà 96 morts. Quelques blessés, malgré la rapidité des secours, ont encore succombé. Ce sont presque tous des soldats retour du front, et certains d'entre eux avaient fait toute la campagne sans une égratignure.

« La voix sur le fil »

Le cinéma est arrivé à un tel degré de perfectionnement, d'intérêt, de valeur représentative, qu'il est comme le théâtre. Il a ses grandes répétitions générales, tout comme son aîné. Elles sont réservées, elles aussi, aux critiques de cet art nouveau et si prenant. Rien de plus logique.

La répétition qui fut donnée mardi matin, au Cinéma Saint-Projet, à une salle d'invités et de hauts connaisseurs en film fut extrêmement goûtée, même dans ce milieu si difficile, si qualifié.

On donnait les quatre premiers épisodes de « La voix sur le fil », le type idéal du cinéma-roman, mis « sur pages » par MM. Paul Berthelot et René Pujol à la demande de l'agence nouvelle des Romans-Cinémas, et qui va être publié par la « Petite Gironde ».

Les acteurs qui ont « tourné » cette prodigieuse aventure sont Américains. Or, pour qui connaît le cinéma moderne, l'école américaine a fait d'immenses progrès au cours de ces dernières années. Elle est à l'opposé de l'école italienne, plus lentement mimique et mieux adaptée aux films d'art qui sont des transcriptions des belles œuvres littéraires.

Ici, c'est de l'action puissante, ardente, où se mêlent la passion, l'angoisse et le mystère.

C'est de l'intérêt inlassablement accroché d'un bout à l'autre aux yeux des spectateurs en un défilé de situations et de personnages que l'on s'est hâtivement gardé de faire anormaux, invraisemblables, comme dans certains films de fameuse mémoire. C'est de la vie courante... volante, avec pour marquer les coups et les heures, ce leit motiv : la voix du fil, infiniment mystérieuse, et la diabolique main qui se contente d'étreindre... l'appareil téléphonique.

C'est vraiment un tour de force remarquable au dire des gens de métier. Jamais l'intérêt ne fut plus divers et plus soutenu.

Le meilleur éloge qu'on puisse faire de cette répétition générale c'est ce mot d'un vieil habitué du cinéma, à qui on venait de servir sans arrêt quatre épisodes... quatre ! :

« Le diable m'emporte, moi aussi je m'y suis laissé prendre, et comme au feuilleton, il me tarde d'avoir la suite... »

Maurice MARTIN.

BORDEAUX

1

Il y a un an

11 DECEMBRE 1917

En France, le gouvernement demande la levée de l'immunité parlementaire de MM. Caillaux et Loustalot.

Le gouvernement espagnol proteste contre le nouvel outrage fait à son pavillon par l'Allemagne qui, le 4 décembre, a tiré sur le « Claudio », tuant huit hommes et en blessant plusieurs autres.

Constitution, en Portugal, d'un nouveau gouvernement. Le major Sidonio Paez est nommé président provisoire de la République.

Statistique de la grippe

La semaine du 2 au 8 décembre donne au point de vue de la mortalité des résultats satisfaisants.

De 178 décès pour toutes causes, la semaine précédente, nous arrivons cette fois au chiffre de 152, soit une moyenne quotidienne de 22 au lieu de 25.

Pour la grippe, le nombre des décès passe de 59 à 38, soit avec une moyenne de 5 1/2 au lieu de 8.

L'épidémie grippale est donc en très notable décroissance.

Il faut noter cependant que le nombre des malades ne paraît pas avoir très sensiblement diminué, autant du moins qu'on peut apprécier les choses en l'absence de toutes déclarations de la part des médecins (qui d'ailleurs ne sont pas tenus de la faire), mais ce qui est certain, c'est que les cas sont beaucoup moins graves et cèdent plus régulièrement au traitement.

Dr ARNOZAN.

Inadmissibles procédés malséants et malsains

Il y a quelques jours, nous étions avisés par plusieurs personnes qu'un employé d'une entreprise bordelaise de vidanges avait été surpris, vers dix heures du soir, déversant dans une bouche d'égout de la rue de la Trésorerie le contenu malodorant d'une tonne. Cet acte avait soulevé parmi les habitants du quartier et parmi les passants des protestations indignées aussi énergiques que justifiées, mais l'employé incriminé avait pas moins poursuivi sa malpropre besogne.

Ce n'est pas au moment où, pour combattre l'épidémie dont la menace subsiste toujours, l'autorité impose des obligations devant lesquelles le public et les industriels s'inclinent respectueusement; alors qu'elle recommande de prendre des précautions hygiéniques nécessaires, que de pareils errements sauraient être tolérés.

Nous avions signalé la chose à qui de droit. Nous savions que des instructions précises avaient été données pour que ces honteux procédés ne se renouvellent plus, et nous avions tout lieu d'espérer que les ordres officiels seraient écoutés et obéis.

Il n'en est rien, paraît-il.

Nous avons reçu, en effet, lundi soir, une plainte signée de vingt personnes et visée par M. le Commissaire de police nous révélant les faits suivants :

« Dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, nous disent ces personnes, 5 tonnes de vidange s'arrêtaient devant l'égout situé à l'angle des rues Carpenteyre et Andronne et y vidaient leur contenu.

» Le fait se reproduisit dans la nuit du 1er au 2 courant, où, vers minuit, 3 tonnes furent vidées dans le même égout...

» Dans la nuit du 5 au 6, les signataires de la protestation entendirent arriver les tonnes et les virent se mettre en mesure de procéder à l'opération. Ils intervinrent alors, et, après avoir fait constater la contravention par la police, obligèrent les vidangeurs à se retirer.

» Plainte fut portée, et les habitants du quartier espéraient n'avoir plus à intervenir. Grave erreur. Dimanche 8 courant, à dix heures du soir, une tonne se vidait, non point cette fois dans l'égout, mais dans la rigole de la rue Carpenteyre, face à la rue des Fours, tandis que trois autres épandaient leur contenu dans la bouche d'égout.

» Les protestations se renouvelèrent énergiques, mais les vidangeurs ne voulurent pas suspendre leur besogne, déclarant audacieusement avoir ordre d'opérer ainsi... »

Les signataires protestent donc de nouveau et demandant au conseil d'hygiène, si l'autorité administrative est impuissante en la circonstance, d'intervenir pour mettre fin à des procédés intolérables.

Nous ne pouvons qu'appuyer de la façon la plus vive la réclamation de nos concitoyens.

Ravitaillement civil

Vente de pommes de terre, carottes et oignons par la municipalité

Mercredi 11 courant, la municipalité fera vendre des carottes et des oignons sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme et marché des Chartrons.

Les prix et les heures de vente ne sont pas modifiés.

Pommes de terre

Le même jour, dans l'après-midi, à partir de 13 h. 45, des pommes de terre seront mises en vente au marché des Grands-Hommes et à l'école maternelle de la rue de Nuits, à La Bastide, au prix de 0 fr. 60 le kilo, et à raison de 3 kilos par ménage.

Il ne sera pas rendu de monnaie.

Avis au corps médical

Sur la demande de la municipalité, la Compagnie des tramways a consenti à délivrer à MM. les Médecins qui professent en ville des cartes spéciales leur donnant accès avec priorité dans les voitures de la Compagnie.

MM. les Médecins qui seraient désireux de bénéficier de cette carte sont priés de se faire inscrire à la mairie (division de l'assistance et de l'hygiène publiques) soit par lettre, soit par démarche personnelle.

AVIS AUX HERNIEUX. — Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs atteints de hernies, qu'ils pourront aller se faire examiner gratuitement, dans les villes indiquées ci-dessus, par l'Applicateur de la nouvelle méthode du Dr LIVET-GARIGUE. Tout le monde sait que cet éminent spécialiste herniaire de la Faculté de médecine de Paris vient de découvrir le moyen de vaincre cette décourageante infirmité sans avoir besoin de porter de bandages gênants ni de courir les risques d'une opération.

Les visites et essais gratuits auront lieu à :

Cognac, 11 décembre, hôtel du Commerce, de 9 heures à 4 heures du soir.
La Rochelle, 12 déc., hl de la Paix, 9 à 4 h.
Rochefort, 13 déc., hl de France, de 9 à 4 h.
Angoulême, 14 déc., hl de France, de 9 à 4 h.
— 15 déc., — de 9 à 3 h.
Castillon-s/-Dordogne, 16 décembre, hôtel de la Boule-d'Or, de 9 h. à 4 h. du soir.
Thenon, 17 déc., hl des Messageries, 9 à 4 h.
Périgueux, 18 déc., hl Messageries, 9 à 4 h.
Le Bugue, 19 déc. hôt. de France, 9 h. à 3 h.
Bergerac, 20 et 21 déc., hl de Londres, 9 à 4 h.
BORDEAUX, 22, 23, 24 et 25 décembre, hôtel du Centre, 8, rue du Temple, de 9 h. à 4 h.

Une sentinelle tire sur des voleurs

UN TUÉ, UN BLESSÉ

Lundi soir, vers neuf heures, deux Tunisiens du 18e train des équipages, en faction, rue Lucien-Faure, pour garder des wagons du ravitaillement de l'armée virent plusieurs individus débâcher un wagon et s'apprêter à le piller.

L'un deux cria à trois reprises : « Au large ! » les voleurs ne s'enfuirent pas.

La sentinelle alors, faisant son devoir, tira un premier coup de fusil qui tua un des voleurs ; la balle du fusil gras avait traversé la tête.

Les complices prirent la fuite : le Tunisien rechargea son arme, tira une seconde fois et blessa grièvement à la jambe droite l'un des fuyards.

Sur le mort, on a trouvé un papier au nom de Jean Lestage, domicilié rue Citran.

Le blessé, qui a été admis à l'hôpital Saint-André, se nomme Joseph Pena. L'un et l'autre sont Espagnols.

M. Ottavi, commissaire de police, de service à la Permanence, effectue l'enquête.

COURS ET CONFÉRENCES

FACULTE DES LETTRES. — Conférence d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest (fondation municipale). Professeur M. Courteault : l'Art à Bordeaux au XVIIIe siècle; les Portes et les Places, mercredi 11 décembre, à cinq heures et demie, leçon d'ouverture.

AVIS

J'ai l'honneur de faire connaître à mes fournisseurs et clients que, contradictoirement aux bruits qui courent, les ateliers de papeterie situés 22, 27, 30, rue Buhan, sont la propriété exclusive de **M. Henri-Raymond FOURNIER,** propriétaire à Pessac.

Théâtres et Concerts

Véronique aux Bouffes

A la demande du public bordelais, trois dernières représentations de **Mariette Sully,** avec le concours de **Frantz Caruso, André Chambon, Lya Ceddès, Mme Lejeune, Mario, René Ganty, Paul Darnois.** Mercredi 11 et jeudi 12 décembre, deux soirées de « **Véronique** ».

« **MAM'ZELLE NITOUCHE** ». — Jeudi 12 décembre, en matinée, « **Mam'zelle Nitouche** », avec **Mariette Sully, A. Chambon, Mario.**

« **LA FILLE DE MADAME ANGOT** ». — Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 décembre, « **La Fille de Madame Angot** », avec **A. Chambon, Alice Kervan, Lya Ceddès, R. Ganty, P. Darnois.**

Location, hall du Théâtre-Français.

Apollo-Théâtre

LA POUPEE, avec Mariette SULLY

Mme Mariette Sully étant en ce moment en représentations à l'Apollo, nous devons nous attendre à une reprise de « La Poupée », parce que la charmante artiste nous a déjà convaincus que le double rôle d'Aléxia et de la Poupée est un des meilleurs de son répertoire. Et c'est en effet avec un vif intérêt que nous l'avons revue dans le gentil opéra-comique d'Edmond Audran, que la direction de l'Apollo a, pour elle, remis à la scène. La façon fine et spontanée dont elle détaille le couplet, son jeu piquant et enjoué ont maintes fois soulevé dans le public de chaleureux témoignages de satisfaction.

Et puisque parmi les autres interprètes de « La Poupée » figurent MM. Caruso, Chambon, Ganty, Darnois et Mme Lejeune, déjà très appréciés eux aussi dans les mêmes rôles, on comprendra facilement que les spectateurs de l'Apollo ont assisté à une soirée des plus agréables.

Signalons cependant d'assez vives protestations à l'adresse des chœurs, au dernier acte.

C. P.

Trianon-Théâtre

Tous les soirs, « **LA BONICHE** », le meilleur vaudeville, interprété par toute la troupe, avec **FERTINEL** en tête.

Jeudi, matinée de famille avec le même spectacle.

Vendredi, soirée de grand gala. Première représentation de « **SAMSON** », **le chef-d'œuvre** de H. Bernstein, avec une interprétation exceptionnelle : **P. LAUREL, DEMANNE, DUPLÉSSIS,** Mme Cuise, **Millous, Sual,** etc. **JANE LOBIS, SIMONNE JOUBERT, LAURENCE MUSSET,** etc.

Mardi 17 décembre, à 4 heures de l'après-midi, premier concert **GELLIBERT-LAMBERT.**

Location rue Franklin.

Scala-Théâtre

LA REVUE DE LA FEMME. — Mme Brémonval et M. Fleury, comédienne et compère de la triomphale revue de la Scala, sont entourés d'une troupe d'élite, avec la charmante fantaisiste Jane Denarber, Mlle Arnold, MM. Réval, Mauris, Martin. La location se fait sans frais à la Scala.

SPECTACLES

MARDI 10 DECEMBRE

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « **Manon** ».
APOLLO. — A 8 h. 30 : « **La Poupée** ».
TRIANON. — 8 h. 45 : « **La Boniche** ».
SCALA. — 8 h. 30 : « **La Revue de la Femme** ».
ALHAMBRA. — Cinéma, Skating.

Alhambra-Cinéma-Théâtre

A l'écran, programme incomparable; sur la scène : « **FIN DE MOIS** », comédie.

Saint-Projet-Cinéma

LA REDDITION DES SOUS-MARINS ALLEMANDS passe actuellement sur l'écran et va être suivie de la **REDDITION DE LA FLOTTE ALLEMANDE,** attendue ces jours-ci. « **AMOUREUSE CHIMÈRE** », comédie féérique de toute beauté, est au programme jusqu'à jeudi seulement. — Lundi, gala sensationnel avec **Francesca Bertini** dans « **LA TOSCA** », sa plus belle création. — Nombreux orchestre, vues splendides.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Vous tous qui voulez aider à soigner les blessés, à hospitaliser les malades et à secourir nos régions envahies, employez le timbre de la Croix-Rouge : 0 fr. 15 p. affr., + 0 fr. 05. En vente, Poste et Tabac.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 10 décembre.

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Minima de la nuit	5.5	»	»	»
8 heures du matin	7.0	771.0	»	»
Midi.....	13.5	771.0	»	»
Maxima du jour...	14.0	»	»	»

606 et Néo-606

La syphilis et ses complications : **ARALYSIES,** affections de la **PEAU,** etc., sont guéries à **l'INSTITUT SEROTHERAPIQUE DE BORDEAUX,** 25, rue Vital-Carles, le premier créé dans le Sud-Ouest pour l'application du 606. Des méthodes nouvelles assurent la guérison rapide des **RETRECISSEMENTS, BLENNORRAGIES, METRITES,** etc. Brochures et renseignements gracieux.

ÉTAT CIVIL

DECES du 9 décembre

Jeanne Brizard, 20 jours, hôpital.
Noël Serge, 1 mois, hôpital.
Pierre Lucas, 1 an, hôpital.
Jean Musset, 1 an, rue Capeyron, 11.
Jeanne Freixinos, 5 ans, rue Beauducheu, 53.
Mme Malacamp, 27 ans, hôpital.
Mme Constantin, 27 ans, rue Goubeau, 29.
Mme Juillier, 45 ans, rue de Lerme, 2.
Pierre Teyssier, 53 ans, rue Terre-Nègre, 95.
Bertrand Lafon, 56 ans, rue Naujac, 115.
Jean Mousset, 56 ans, hôpital.
Pierre Saint-Agnan, 65 ans, r. des Bahutiers, 42.
Madeleine Courriol, 65 ans, hôpital.
Charles Gardon, 65 ans, hôpital.
Veuve Lozes, 66 ans, r. du Château-d'Eau, 64.
Félix Batmala, 66 ans, rue Bragard, 2.
Jeanne Bergère, 68 ans, hôpital.
Veuve Bastié, 74 ans, rue Lecocq, 36.
Mme Maldat, 79 ans, rue Couraud, 15.
Léontine Dulouard, 80 ans, chemin du Fils.
Veuve Rochet, 82 ans, hôpital.
Veuve Marchal, 82 ans, r. Fr.-de-Sourdis, 99 bis.
Veuve Jullion, 82 ans, rue Eugène-Bersot, 19.
Antoine Jamel, 84 ans, rue Pelleport, 221.
Veuve Lemesle, 87 ans, rue Courpon, 34.
Veuve Pontanié, 90 ans, rue Pelleport, 198.

CONVOI FUNÈBRE Mme F. Bourget, M. F. Bourget, Mlle S. Bourget, M. R. Bourget (aux armées), les familles Fonsèque, Léon, Mendès, Piguero, Séchés, Lopez prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve J. FONSÈQUE,

leur mère, belle-mère, grand'mère et tante, qui auront lieu, dans l'église Saint-Pierre, mercredi 11 décembre, à une heure trois quarts.

Réunion, 23, rue du Loup, à une heure un quart.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Demine, Coringe, Marcelin et Beauxis prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve DEMICHEL,

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur et tante, qui auront lieu le 11 décembre 1918, en l'église du Bouscat.

On se réunira à la maison mortuaire, 15, rue Henri-Pinel (Le Bouscat), une heure et demie.

d'où le convoi funèbre partira à deux heures.

Pompes funèbres génér. (service du Bouscat)

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Duplaa, M. et Mme P. Duplaa et leurs enfants, M. et Mme H. Duplaa et leurs enfants, M. G. Duplaa, les familles Pléchot et leurs enfants, Minvielle et Bonnecaze prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Thimotée DUPLAA,

leur époux, père, grand-père, beau-frère et oncle, qui auront lieu le jeudi 12 décembre, en l'église de Talence.

On se réunira à la maison mortuaire, 21, rue Jules-Ferry, à huit heures trois quarts, d'où le convoi partira à neuf heures un quart.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Henry Guiastrennec et ses enfants, Mlle Louise Guiastrennec, Mme veuve Albert Guiastrennec et ses enfants, M. Pierre Beaufort, les familles Destanque, Acoquat (de Neuilly), Lasserre, Jayer prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Henri GUIASTRENNEC,

leur époux, père, frère, beau-frère oncle, cousin et ami, qui auront lieu le 12 décembre, dans l'église de Saint-Amand de Caudéran.

On se réunira à la maison mortuaire, 35, rue Ferbeyre, à huit heures, d'où le convoi funèbre partira à huit heures et demie.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Les familles Vielle et Dejean ont la douleur de vous faire part du décès de

Mlle Emilie DEJEAN,

leur nièce, belle-sœur et tante.

Messe à la cathédrale Saint-André le 12 courant, à huit heures et demie.

La famille y assistera.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve E. Castillon, M. et Mme Maurice Martin et leurs enfants, Mme Beneyt, M. et Mme Barbin et leur fils, M. et Mme Meynard, Mlle Izerthou prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Ernest CASTILLON,

leur époux, père, beau-père, grand-père, cousin, oncle et ami, qui auront lieu le mercredi 11 décembre, en l'église du Bouscat.

On se réunira à la maison mortuaire, 47, chemin de Tivoli, à neuf heures, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures et demie.

Pompes funèbres génér. (service du Bouscat)

CONVOI FUNÈBRE M. Lamarque, curé de Saint-Augustin; M. et Mme Bosc et leurs enfants, le lieutenant André Latrille (au front), M. et Mme Lalanne et leur fille, M. et Mme M. Lajac, M. et Mme Bernède et leurs enfants, les familles Latrille, Arquey, Sirat prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Alexandre LATRILLE,

leur sœur, mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur et tante, qui auront lieu le mercredi 11 décembre, en l'église Saint-Augustin.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à huit heures, d'où le convoi funèbre partira à huit heures et demie.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Mazères (Gironde).

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Antoine Gamel, M. Boussié et Mme Boussié, née Gamel; M. Hodié et Mme Hodié, née Gamel, M. et Mme Philippe Anel et la famille Suis prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Antoine GAMEL,

leur époux, père, grand-père, beau-père, beau-frère et oncle, qui auront lieu le mercredi 11 décembre, en l'église du Sacré-Cœur.

On se réunira à la maison mortuaire, 221, rue Pelleport, à une heure un quart, d'où le convoi partira à une heure trois quarts.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Henri Duprat, M. et Mme Camille Duprat, M. et Mme Michel Carsouille, M. Nicolas Duprat et sa famille (d'Aire-sur-Adour), Mme veuve Carsouille et sa famille, Mme veuve Dumas et sa famille, Mlle Marthe Duprat, Mlle Yvonne Carsouille, Mlle Isabelle Dumas, M. et Mme Maurice Duprat ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée en la personne de

M. Henri-Nicolas DUPRAT, âgé de 26 ans,

caporal au 57e régiment d'infanterie, blessé le 16 septembre 1914, le 31 mai 1918, blessé grièvement le 28 octobre 1918, décédé le lendemain à l'ambulance,

leur époux, fils, gendre, petit-fils, frère, beau-frère, neveu et cousin.

Et remercient sincèrement les personnes qui leur ont déjà exprimé leur sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Une messe sera dite pour le repos de son âme dans l'église d'Yvrac, à huit heures et demie, le vendredi 13 décembre courant.

La famille y assistera.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. André Artigue et ses enfants, Mme veuve Tissandié, les familles Artigue, Lamagnère, Villepontoux, Tissandié, Fargeo, Parlant et Granges ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Emile-Henri ARTIGUE,

soldat au 63e d'infanterie, croix de guerre avec citation, tué à Vouziers le 20 octobre 1918 à l'âge de 21 ans, leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et petit-cousin.

Une messe sera dite le samedi 14 décembre, à neuf heures, à l'église Sainte-Geneviève.

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. et Mme E. Perreau, M. et Mme H. Jannaut et leurs enfants, Mlle J. Carde, Mlle Y. Perreau, M. et Mme E. Perreau et leur fils, Mme veuve G. Carde, M. L. Carde, les familles Carde, Constantin, Dupont, Trillot, Francezon et Jameau remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Eugène CARDE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites le **jeudi 12 décembre,** en la basilique Saint-Seurin, seront dites pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Duvergé et son fils, les familles Lafitte, Dieuzabeau et Bolet remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Gabriel DUVERGÉ.

Une messe sera dite le jeudi 12 décembre, à neuf heures, dans l'église Saint-Seurin.

Les Parfums Bichara sont partout

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIE

GENERALE TRANSATLANIQUE. — Le commandant du paquebot « Rochambeau » a informé la Compagnie par un sans-fil que son navire, qui a quitté New-York le 30 novembre dernier, entrera en Gironde mardi 10 décembre, dans la matinée, d'où il suivra sur Bordeaux, sauf imprévu.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courriers à poster mercredi 11 décembre pour les destinations suivantes : Alger et Oran, départ de Marseille; Dakar, le Sénégal, le Congo, l'Afrique occidentale, départ de Londres. Correspondances pour le Canada et l'Amérique du Nord, départ de Liverpool.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 9 décembre.

Cuivre. — Comptant, 122 liv.; à trois mois, 122 liv.
Etain. — Comptant, 275 liv.; à trois mois, 270 liv.
Plomb. — Comptant, 40 liv. 10 sh.; livraison éloignée, 39 liv. 10 sh.
Zinc. — Comptant, 56 liv.; livraison éloignée, 52 liv.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 9 décembre.

Essence de térébenthine et résine. — Soutenues, inchangées.

MARCHE GÉNERAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

du 9 décembre 1918

BŒUFS. — Amenés, 278; vendus, 269; prix extrêmes des 50 kilos poids vif : 1re qualité, 101 à 115 fr.; 2e qualité, 86 à 100 fr.; 3e qualité, 75 à 85 fr.

VACHES. — Amenés, 109; vendues, 104 : prix extrêmes des 50 kilos poids vif : 1re qualité, 91 à 115 fr.; 2e qualité, 71 à 90 fr.; 3e qualité, 60 à 70 fr.

VEAUX. — Amenés, 20; tous vendus : prix extrêmes des 50 kilos poids vif : 1re qualité, 114 à 136 fr.; 2e qualité, 126 à 143 fr.; 3e qualité, 110 à 125 fr.

MOUTONS. — Amenés, 1,053; vendus, 1,015. Prix extrêmes des 50 kilos poids mort : 1re qualité, 286 à 310 fr.; 2e qualité, 251 à 285 fr.; 3e qualité, 200 à 250 fr.

AGNEAUX. — Amenés, 71; tous vendus : de 50 à 75 fr. la pièce.

Marché mieux approvisionné en qualité. Vente facile.

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 9 décembre.

Bœufs. — Amenés et vendus, 1,846. 1re qualité, 4 fr.; 2e qualité, 3 fr. 90; 3e qualité, 3 fr. 70. Prix extrêmes : de 3 fr. 50 à 4 fr.

Vaches. — Amenées et vendues, 1,552. 1re qualité, 4 fr.; 2e qualité, 3 fr. 90; 3e qualité, 3 fr. 60. Prix extrêmes : de 3 fr. 30 à 4 fr.

Taureaux. — Amenés et vendus, 112. 1re qualité, 3 fr. 90; 2e qualité, 3 fr. 80; 3e qualité, 3 fr. 70. Prix extrêmes : de 3 fr. 50 à 3 fr. 90.

Veaux. — Amenés et vendus, 1,522. 1re qualité, 5 fr.; 2e qualité, 4 fr. 60; 3e qualité, 4 fr. Prix extrêmes : de 3 fr. 60 à 5 fr.

Moutons. — Amenés et vendus, 15,469. 1re qualité, 6 fr. 20; 2e qualité, 5 fr. 60; 3e qualité, 5 fr. 42. Prix extrêmes : de 4 fr. 80 à 6 fr. 20.

Porcs. — Amenés et vendus, 3,065. 1re qualité, 6 fr. 86; 2e qualité, 6 fr. 42; 3e qualité, 5 fr. 28. Prix extrêmes : de 5 fr. 70 à 6 fr. 86.

Pour un lundi, les apports ont été modérés en gros bétail, dont les sortes inférieures ont subi une hausse de 10 à 20 centimes, tandis que la deuxième qualité des porcs a reculé de 29 centimes, comparativement aux cours officiels de jeudi dernier. La vente a été active, et les autres catégories de viande n'ont pas varié. Cependant, on notait en clôture une reprise de 42 centimes sur la troisième qualité des moutons.

COURS DES CHANGES

Londres, 25 95 à 26; Espagne, 107 ½ à 109 ½; Hollande, 230 ½ à 234 ½; Italie, 84 à 86; New-York, 5 42 ½ à 5 47 ½; Suisse, 110 ½ à 112 ½; Danemark, 144 ½ à 148 ½; Suède, 155 ½ à 159 ½; Norvège, 150 à 154.

SERVICES TOILETTE
ARGENT
SERVAN Bijoutier Joaillier
Montres et Bracelets-Montres LIP et autres marques

Rhume de cerveau
GOMENOL-RHINO
Dans toutes les bonnes pharmacies : 5 fr. et 17, rue Ambroise-Thomas, Paris, contre 5,25 (impôts compris)
Préventif certain contre la
Grippe espagnole

SAYEZ-VOUS ENFONCER UN CLOU
Economisez vos Chaussures
en les RESSEMELANT VOUS-MÊMES avec
SMELDUR en cuir chromé imperméable 3 fois plus solide que le meilleur cuir.
91, RUE LAFAYETTE, PARIS